



MALRIEU

SANITAIRE & CARRELAGE - MATÉRIEL ÉLECTRIQUE
ÉNERGIES RENOUVELABLES

FACTURE "ORIGINAL"

ESPACE
Aubade
SALLE DE BAINS - CARRELAGE

Siège Social : BEL-AIR - 12032 RODEZ CEDEX 9 - Tél. 05 65 42 64 51

S.A.S. au Capital de 4.000.000 Euros

SIREN 414 802 728 - RCS RODEZ - SIRET 414 802 728 00017 - CODE APE 4674 B - N° GESTION 97 B 226 - No TVA : FR 46 414 802 728

e-mail : malrieu@malrieu.fr - Site Internet : www.malrieu.fr - Banque Populaire Occitane de Rodez FR76 1780 7006 0403 4213 6805 147 BIC / CCBPFRPPTLS

www.espace-aubade.fr

N°	7947552	DATE	31/07/25	20:	PAGE	29:45	1
----	---------	------	----------	-----	------	-------	---

Client..... FM002

Code..... F

Devise..... EUR

Immat. CEE.... FR 62 750055071

E 007217 / P 021015 / L 000001

FM 2 I SAS
348 ROUTE DE VILLEFRANCHE
46100 FIGEAC

CODE ARTICLE	Désignation	Quantité	U.F.	Prix un	PRIX UNIT. NET	Montant HT	TVA
	V/REF : LAURENT						
	N° Commande.... 9577590 N° BL.. 6955525 388 DATE BL : 16/07/25 Dépôt.. FIGEAC				Vend MY	EUR	
	Document saisi par DREVETON REMY						
	Téléphone direct : 05-65-50-32-66						
P00080	DETECTEUR DE FUITE DE GAZ AE 400ML*12 FR TRINNITY	1,000	PIEC	9,99	5,79	5,79	8
					Total du BL	5,79	
	V/REF : LAURENT						
	N° Commande.... 9587683 N° BL.. 6962507 388 DATE BL : 23/07/25 Dépôt.. FIGEAC				Vend MY	EUR	
	Document saisi par DREVETON REMY						
	Téléphone direct : 05-65-50-32-66						
Q00IR7	BOITE 100 PIECES ECRUS HEXAGONAL Ø 8 MM	1,000	BOIT	12,78	12,09	12,09	8
Q13313	Ecopart. PMCB. 49455281080 Montant 0,0100	1,000	UNIT	1,26	1,19	1,19	8
	TIGE FILETEE 8/125 1 METRE						
	Ecopart. PMCB. 49455280000 Montant 0,0046						
REP	Ecopart. PMCB. 49455281080	1,000			Total du BL	13,30	
REP	Ecopart. PMCB. 49455280000	1,000			0,01	0,01	
	Cumul écotaxe : 0,02				0,01	0,01	

PAIEMENT - ACOMPTE	FF 3,30	TOTAL NET A PAYER
31/08/25	MT H.T. 22,39	26,87 EUR
CR SANS ACCEPTATION	Taux TVA 20,00	
	MT TVA 4,48	

VOIR NOS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AU VERSO.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ. - De convention expresse, est réservée la propriété des marchandises fournies jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement, conformément aux termes de la loi n° 80.335 du 12 mai 1980 et reprise par l'article 121 de la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985 (dite loi Badinter).

RÉDUCTION DE PRIX. - En cas de réduction déduite lors du paiement, seule la TVA correspondant au prix effectivement payé, ouvre droit à déduction.

ESCOMPTE - PÉNALITÉS - En cas de paiement anticipé, aucun escompte ne sera accordé. Pour tout paiement intervenant postérieurement au délai convenu et au délai de référence, il sera fait application d'une pénalité calculée prorata temporis moyennant un taux d'intérêts égal à trois fois le taux d'intérêt légal, (loi 2008-776 du 4/08/2008 applicable 1/01/2009), sans qu'un rappel soit nécessaire. Dès le 1/1/2013, une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement sera due pour tout retard de paiement. article D441-5 créé par décret n° 2012-1115 du 2/10/2012, J.O du 4/10/2012

RÉFÉRENCE A RAPPELER

FM002
F 7947552
26,87 EUR